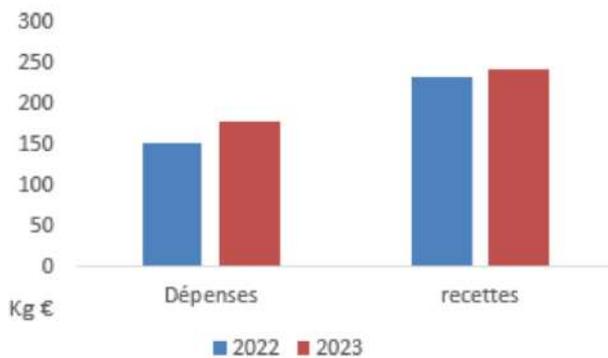




COMMUNICATION : Molandier

# Finances Communales 2023

Budget communal  
Fonctionnement



## Le Compte Administratif

Le compte administratif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes réalisées entre le 1er janvier et le 31 décembre. Il présente les résultats comptables de l'exercice. Par ce document le Maire présente un bilan de l'année écoulée.

## Faits marquants du CA 2023

- ▶ Une attention continue à la maîtrise de nos dépenses courantes.
- ▶ La poursuite de nos investissements prioritaires.
- ▶ Un résultat financier qui confirme la bonne tenue des comptes.

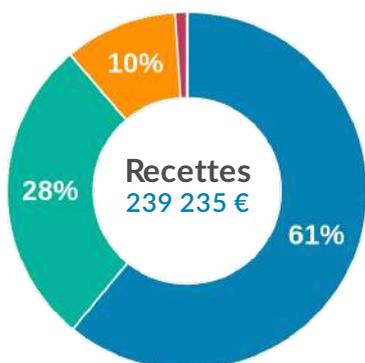
# FINANCES COMMUNALES : BILAN DE L'ANNÉE 2023

Résultats du Compte Administratif : Molandier

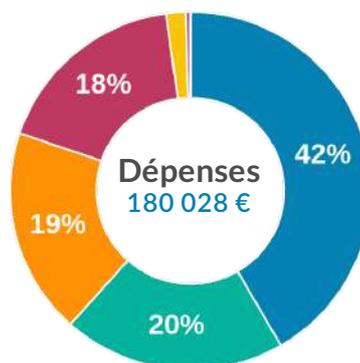
Le compte administratif a été voté à l'unanimité lors du conseil municipal du 8 mars 2024 en conformité avec le compte de gestion établi par le trésorier public.

## Compte Administratif 2023

### Fonctionnement

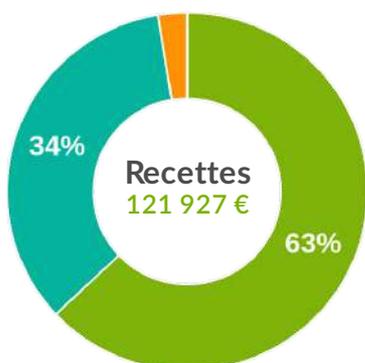


- Impôts et taxes : 145 761 €
- Dotations et participations : 66 581 €
- Autres recettes réelles : 24 286 €
- Produits des services : 2 607 €



- Charges de personnel : 74 960 €
- Charges générales : 35 920 €
- Autres dépenses réelles : 33 518 €
- Charges gestion courante : 31 751 €
- Dépenses d'ordre : 3 185 €
- Interêts d'emprunts : 694 €

### Investissement



- Excédents de fonct capitalisés : 76 775 €
- Dotations et subventions : 41 966 €
- Recettes d'ordre : 3 185 €



- Dépenses d'équipement : 39 004 €
- Remboursement du capital : 16 679 €

## Les résultats du CA 2023

|                                          |        | Recettes         | Dépenses  |
|------------------------------------------|--------|------------------|-----------|
| Réalisation de l'exercice 2023           | Fonct  | 239 235 €        | 180 028 € |
|                                          | Invest | 121 927 €        | 55 683 €  |
| Reports de l'exercice 2022               | Fonct  | 265 990 €        | 0 €       |
|                                          | Invest | 0 €              | 78 998 €  |
| Total exercice (réalisations + reports)  |        | 627 153 €        | 314 711 € |
| <b>Résultat de clôture de l'exercice</b> |        | <b>312 442 €</b> |           |
| Restes à réaliser reportés en 2024       | Invest | 20 655 €         | 21 805 €  |
| Totaux cumulés                           |        | 647 809 €        | 336 516 € |
| <b>Résultat financier définitif</b>      |        | <b>311 293 €</b> |           |

- Une attention continue à la maîtrise de nos dépenses courantes.
- La poursuite de nos investissements prioritaires.
- Un résultat financier qui confirme la bonne tenue des comptes.



Taux de réalisation recettes de Fonct

**98%**



Taux de réalisation dépenses de Fonct

**82%**

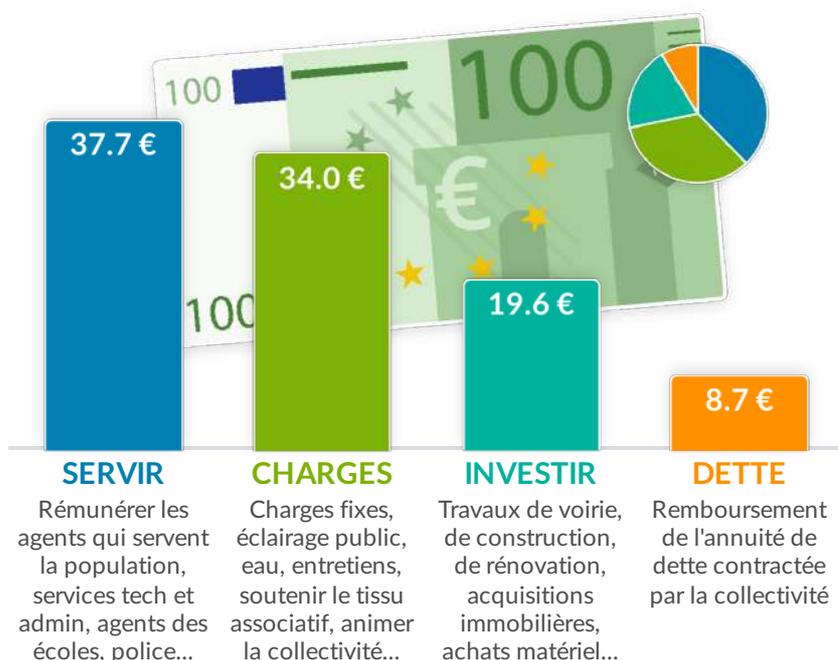
# FINANCES COMMUNALES : BILAN DE L'ANNÉE 2023

Résultats du Compte Administratif : Molandier

## Les principales réalisations de 2023



### Que fait la commune avec 100€ ?



### Travaux 2023

Continuité du programme d'investissement avec la rénovation du chauffage de la salle Jean Foulquier subventionnée à 40% par l'Etat, l'aménagement de l'aire de jeux financé à 30% par l'Etat et 30% par le Département, le stationnement vélo devant la mairie aidé par la CCPLM à hauteur de 50%.

### Actions culturelles

Continuité de l'action culturelle portée par l'équipe municipale, avec la participation des associations de la commune : marché nocturne du 14 juillet animé par le groupe Sax Machine ; spectacle "Les dessous de la bAtAille Amoureuse" du 9 septembre subventionné à 63% par le Département.

”

La maîtrise de notre budget est un axe prioritaire de notre engagement. Cette année encore le compte administratif confirme la bonne santé financière de notre commune. En fonctionnement la maîtrise des dépenses et des recettes sans augmentation de la fiscalité permettent de dégager une épargne brute de 62392€. En investissement, la mobilisation à un bon niveau, de ressources externes (Etat, Département, Communauté de communes) nous a permis de réaliser les travaux sans recours à l'emprunt sur cet exercice.

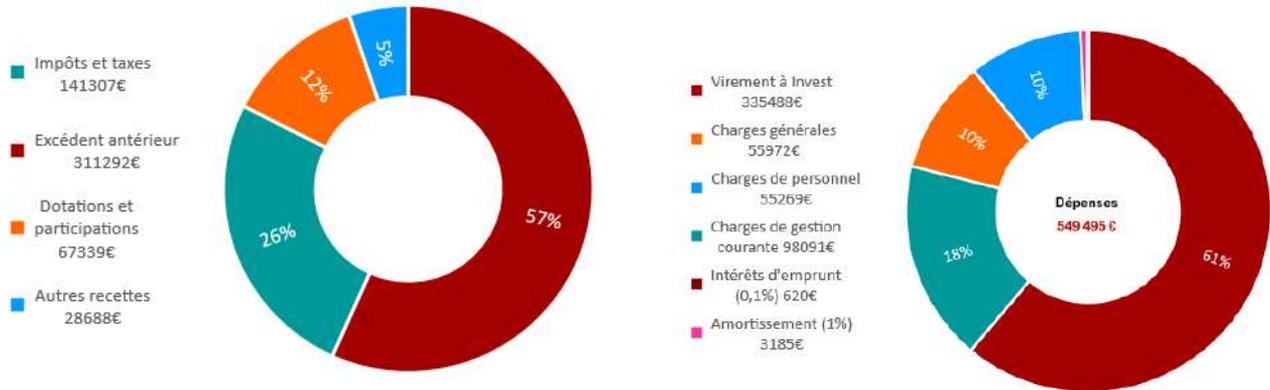


# COMMUNE DE MOLANDIER

## FINANCES COMMUNALES

### LE BUDGET PRIMITIF 2024

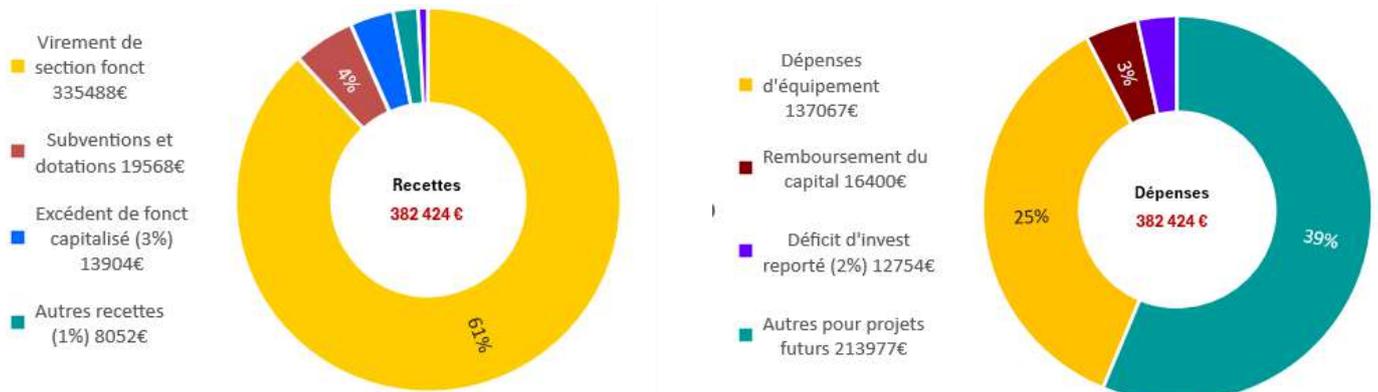
#### La section de fonctionnement



Les prévisions de dépenses de fonctionnement restent sensiblement identiques à celles de 2023. Les charges de personnels ont été actualisées afin de tenir compte du renouvellement du personnel (départ à la retraite de la secrétaire de mairie et titularisation de l'agent technique).

Les prévisions de recettes de fonctionnement sont stables. L'excédent de fonctionnement reporté de 311 292 € permettra de financer les investissements prévus.

#### La section d'investissement



Nous continuons notre programme d'investissement avec les derniers travaux d'aménagement de l'aire de jeux et de convivialité (clôture, table multi-jeux), la mise en place de la signalétique suite à la dénomination et la numérotation des voies sur l'ensemble de la commune, la rénovation de l'éclairage public, l'achat d'un terrain derrière la salle Jean Foulquier. Le changement du tracteur du service technique est envisagé. Le lancement de plusieurs études est également prévu : schéma communal de défense extérieure contre l'incendie, mise en place de dispositifs temporaires afin d'améliorer la sécurité routière, étude de faisabilité d'une piste cyclable Molandier/Mazères, mise à jour du plan communal de sauvegarde, avant-projet de requalification du Passage Saint-Martin.

Nous avons sollicité plusieurs financeurs (Etat, Département, SYADEN, CCPLM) et sommes dans l'attente de leur décision.

#### Fiscalité 2024

|                         | Taux   | Produit attendu |
|-------------------------|--------|-----------------|
| Taxe foncière bâtie     | 42,15% | 80 381 €        |
| Taxe foncière non bâtie | 68,27% | 37 344 €        |
| Taxe d'habitation       | 19,34% | 7 349 €         |

#### En synthèse

Aucune hausse de la fiscalité prévue en 2024, ce qui reste en ligne avec les engagements pris et notre volonté de venir accompagner et soutenir le pouvoir d'achat des ménages à notre niveau.

Au 1er janvier 2024, l'encours de la dette de la commune s'établit à : 162 620 €